

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.

Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

**PARTIE NON OFFICIELLE**

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Dimanche dernier, la commune de Marchais a célébré l'inauguration des écoles dues à la libéralité de notre famille Princière. M. le Baron du Charmel, Ministre de Monaco à Paris, et la Maison du Prince ; le Préfet de l'Aisne, M. Goulley, et son Secrétaire Général, M. Surugue ; MM. Séblin et Ermant, Sénateur et Député de l'Aisne ; Forfer, Inspecteur d'Académie ; Lalanne, Inspecteur primaire ; Delefortrie, Inspecteur général des travaux d'architecture ; le Commandant Spitique, Maire de Marchais ; M. l'abbé Rueff, curé de Marchais ; M. l'abbé Devillez, supérieur du séminaire de Liesse ; Rivière, notaire de Liesse ; le docteur Frœlicher et Carlier, Juge de paix de Sissonne, ont pris part à cette cérémonie.

La compagnie de pompiers, la musique de Marchais et le conseil municipal ont reçu Son Altesse Sérénissime et ses invités dans la cour de l'école, et le Commandant Spitique, Maire de la commune, après avoir adressé une allocution au Prince, a lu une délibération du conseil municipal exprimant ses remerciements.

Après une visite générale de la maison, les enfants des deux sexes furent réunis devant une table qui portait un lunch ; tous les invités et le conseil municipal s'en approchèrent et le Prince Albert prit la parole en ces termes :

« Messieurs,

« Je ne veux pas vous faire un discours, vous n'êtes venus ici que pour une fête de l'enfance, c'est-à-dire pour une réunion de famille où les sentiments prennent une plus grande place que les paroles.

« Mais je tiens à vous ouvrir un coin de mon cœur. Cette maison évoque un cher souvenir chez beaucoup de mes auditeurs : celui du Prince Charles, car elle est née de la bienveillance de mon père pour les habitants de Marchais, et je ne suis ici que l'exécuteur de son vœu.

« Recevez donc, vous, mes enfants, recevez de mes mains et sans oublier le cher disparu, cette maison où vous apprendrez comment on fait le bien et comment on évite le mal ; c'est un dernier souvenir de son cœur.

« Pourtant il ne suffit pas d'avoir de bonnes écoles et de bons maîtres, il faut aussi en faire un bon usage. N'est-ce point le vieil Esope qui disait de la langue qu'elle est à la fois ce qu'il y a de meilleur et de plus mauvais ? On peut tenir le même langage en parlant de l'école : sainement conduite elle forme des citoyens éclairés et utiles ; mais elle peut aussi fournir à des esprits faux ou à des natures mauvaises, des armes contre la société, contre eux-mêmes. C'est ici que la clairvoyance et le tact des maîtres doit entrer en éveil pour donner, suivant les circonstances, plus d'instruction ou plus d'éducation.

« Mais je ne veux pas manquer à ma promesse et je m'arrête pour porter un toast à ces chers

enfants et à leurs maîtres, auxquels appartient l'avenir. »

Aussitôt après, un déjeuner de vingt couverts eut lieu au château pour les invités qui, on le voit, appartenaient à toutes les catégories que l'éducation de l'enfance préoccupe directement.

La Ligue des Amis des animaux placée, on le sait, sous le haut patronage de S. A. S. la Princesse Alice, vient de décider la création dans la Principauté d'une *remise de repos*, sur le modèle de celles qui existent à Londres pour les chevaux malades, blessés ou fatigués. Elle fait en conséquence appel à tous les concours généreux, et d'ores et déjà son dévoué président, M. Polli, remercie les donateurs qui se sont inscrits sur la première liste de souscription de la saison 1898-1899. Voici cette liste :

Société des Bains de Mer de Monaco	Fr. 100
M. A.-P. Bergès, ingénieur, directeur des Travaux publics	40
M <sup>lle</sup> Ado Hahn	10
M. et M <sup>me</sup> French	20
M. et M <sup>me</sup> Linhardt	20
M <sup>me</sup> L. Combe	10
M <sup>me</sup> Brewer	10
Le baron de Saint-Paul	10
Le docteur Fagge	10
M. G. Poelman	10
La comtesse de Porcia-Zeno	20
M <sup>me</sup> de Wilton	40
M <sup>me</sup> veuve Franklin Delano	100
Le docteur Slade-Ash	10
Le docteur Fitz-Gerald	20
Le docteur Mitchell	20
M. Clarkson	10
M. Gillibert	10
M. Valentin, notaire	10
M. le Cher Ernest Plati	10
M. Edward Tuck	200

Un très beau concert vocal et instrumental a été donné mercredi dernier au théâtre de Monte Carlo au profit de la souscription ouverte à Paris pour ériger un monument commémoratif à Charles Garnier, le regretté grand architecte français. En la salle qui, à si juste titre, conservera son nom illustre, le public élégant et nombreux qui assistait au concert Charles Garnier a fait fête à l'orchestre du Casino, magistralement dirigé par M. Léon Jehin, et aux éminents artistes qui avaient prêté leur concours à cette solennité artistique.

On a particulièrement applaudi M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, l'admirable cantatrice dont la puissante voix de contralto a fait merveille en une dramatique page de Paesello, tirée de l'opéra *Proserpine*, puis en deux exquises mélodies inédites de M. Léon Jehin, dont le talent de compositeur ne le cède en rien à celui de chef d'orchestre

M. Dezzo Lederer, un violoniste de grand talent, et M<sup>lle</sup> Blanche Marot, une jeune et charmante cantatrice, ont été également fort applaudis. N'oublions pas, non plus, de mentionner le succès obtenu par une poésie de circonstance de M. Jules Méry, qui a eu pour interprète l'excellent comédien, M. Dieudonné.

La fête a été donc digne en tous points du grand artiste en souvenir et à la gloire duquel elle était

donnée, et il faut féliciter l'intelligente administration de la Société des Bains de Mer qui en avait eu la louable initiative.

Les nombreux étrangers actuellement en villégiature parmi nous apprendront avec plaisir que désormais des concerts en plein air seront donnés le dimanche et le jeudi de chaque semaine, de 10 à 11 heures et demie, sur la nouvelle plateforme monumentale de la place du Casino, par nos excellentes Sociétés artistiques la Philharmonique et la Section de musique de la Société des Régates.

Voici les programmes des concerts de jeudi 19 et de dimanche 22, qui seront donnés par la Société des Régates, sous la direction de M. Bricoux :

**JEUDI 19 JANVIER**

<i>Unter Dem Seigebanner</i>	Van Blon.
<i>Gavotte-Bébé</i>	Boisson.
<i>Fantaisie sur Fra Diavolo</i>	Auber.
<i>Gloire aux Femmes, mazurka</i>	Férobl.
<i>Souvenir de Saint-Sébastien, valse</i>	Ossip Loew.
<i>Salut à Copenhague</i>	Fahrbach.

**DIMANCHE 22**

<i>Le Tzar à Paris, marche</i>	Lambert.
<i>Ouverture de la Dame de Pique</i>	Suppé.
<i>Les Mignons du Roy</i>	Mulot.
<i>Grande fantaisie sur Faust</i>	Gounod.
<i>Les Frissons, mazurka</i>	D' Onda.
<i>Rapide-Galop</i>	Dubout.

Les concerts de la semaine suivante seront donnés par la Société Philharmonique, sous la direction de M. Schwentzer.

Les membres du Sport Vélocipédique Monégasque ont fait dimanche une sortie qui, favorisée par le beau temps, a été des plus agréables. Le but de la promenade était le Golfe-Juan où on avait organisé des courses vélocipédiques d'amateurs dont les prix ont été vaillamment disputés par un groupe nombreux de membres de notre excellente et si prospère Société. Le retour, qui a eu lieu avant dîner, s'est effectué sans incident.

La Société de Gymnastique l'*Etoile de Monaco* vient de renouveler son bureau pour l'année 1899. Il est ainsi composé :

- Président d'honneur* : M. Eugène de Millo ;
- Vice-Président* : M. J.-B. Gastaud ;
- Trésorier* : M. Ch. Cornaglia ;
- Secrétaire* : M. E. Audoly ;
- Moniteur en chef* : M. F. Rocchesani ;
- Sous-Moniteur* : M. A. Bellini ;
- Commissaires Censeurs* : MM. Ch. de Sigaldi et F. Montanelli.

Dans ses audiences des 10 et 13 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

1° Cornu Henri, né à Champagne (Seine-et-Marne), le 18 mai 1881, garçon de café ; 2° Le Gallais Paul-Célestin, né à Meudon (Sèvres), le 29 octobre 1874, jardinier, l'un et l'autre sans domicile fixe, à un mois de prison pour mendicité ;

1° Schick Gustave-Karl, né à Hombourg-les-Bains (Allemagne), le 21 février 1863, hôtelier, demeurant au Caire (Egypte) ; 2° Nicola Louis,

né à Menton, le 16 novembre 1874, cocher à Monaco, le premier à vingt jours et le deuxième à dix jours de prison pour outrage public à la pudeur ;

Carbone Benoît-Jean-Baptiste, né à Monaco, le 15 juin 1879, sans profession ni domicile, deux mois de prison, 1<sup>o</sup> pour infraction à un arrêté d'expulsion, 2<sup>o</sup> pour coups et blessures volontaires ;

Naamani Joseph, né à Mostaganem (Algérie), le 16 avril 1874, colporteur, demeurant à Nice, dix jours de prison pour colportage sans autorisation ;

Perrottino Pierre, né à Dronero (Italie), le 23 février 1853, menuisier, demeurant à Dronero, quinze jours de prison pour mendicité ;

Jacquier Jean, né à Aix-les-Bains, le 7 janvier 1870, plongeur, sans domicile, trois mois de prison pour vagabondage ;

Gastaud Emile, né à La Turbie, le 15 mai 1870, facteur des postes, demeurant à Monaco, dix-huit mois de prison (par défaut), pour abus de confiance.

Jeudi 19 Janvier 1899, à 2 h. et demie

## 9<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

<i>La Flûte enchantée</i> , ouverture.....	Mozart.
<i>Roméo et Juliette</i> , symphonie dramatique d'après la tragédie de Shakespeare.....	H. Berlioz.
A. Scène au jardin, Roméo seul, tristesse — B. Scène d'amour, nuit sereine — C. Scherzo, la Reine Mab ou la Fée des songes.	
<i>Faust</i> , ouverture.....	R. Wagner.
<i>La Cinquantaine</i> , petite suite d'orchestre.	P.-L. Hillemacher.
I. Cortège — II. Bénédiction — III et IV. Reprise du Cortège, valse des Vieux Epoux — V. Le Bal — VI. Souvenir.	
<i>Marche héroïque</i> (A la mémoire de Henri Regnault).	Saint-Saëns.

## TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Prix Voss* a réuni, mercredi dernier, quarante et un tireurs. M. Piatti, premier, 15 sur 15; M. Erskine, 14 sur 15, deuxième; la troisième place a été partagée entre MM. Drevon et le comte de Robiano, 12 sur 13.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Asti, Demonts, Perego.

Samedi, le *Prix Gajoli* a réuni quarante-huit tireurs. Les deux premières places ont été partagées entre MM. Robinson et Crespi, 10 sur 10; la troisième place a été partagée entre MM. Pacard et Willoughby.

Aujourd'hui *Prix de Soragna* (handicap).

## La Vie Artistique

THÉÂTRE DE MONTE-CARLO. — *Le Député de Bombignac*, comédie en 3 actes de M. A. Bisson. — *Colinette*, pièce en 4 actes de MM. G. Lenotre et G. Martin.

Créé au Théâtre-Français, *Le Député de Bombignac*, est, dans la série d'œuvres si franchement comiques données depuis quelques années par M. Alexandre Bisson aux divers théâtres de genre, celle que le fécond auteur a le plus particulièrement soignée, comme style et comme étude de caractères. Ce n'est pourtant pas, en dépit du cadre solennel auquel elle était destinée, une comédie de haute envergure ni de prétentieuse moralité, mais bien une pièce légère de bonne compagnie, écrite pour charmer et amuser un public d'élite.

Ce public-là ne lui a pas manqué au Théâtre de Monte Carlo qu'au Théâtre Français, et il s'est fort divertie de l'aventure du volage et élégant marquis de Chantelaur, le héros de la pièce. En quelques mots, voici au surplus l'intrigue :

Fatigué de la vie trop austère que lui fait mener au fond de son château de province une belle-mère acariâtre, M. de Chantelaur a résolu, quoique fort attaché à sa charmante femme, de faire une escapade de quinze jours à Paris. Il prend prétexte d'une candidature législative qui lui est offerte à... Bombignac et cependant qu'il y envoie à sa place son fidèle secrétaire Pinteau, il réalise son projet de joyeuses vacances.

Au deuxième acte, la période électorale est terminée. Le marquis et son secrétaire reviennent l'un de Paris, l'autre de Bombignac, et la pièce serait finie si, au grand étonnement de tous, on n'apprenait que le marquis a été élu député... républicain, grâce à l'infortuné Pinteau qui a pris son rôle trop au sérieux et a fait élire le marquis en prononçant pour lui des discours contraires à ses opinions. Fureur de la belle-mère, confusion du pauvre député malgré lui, puis réconciliation générale habilement amenée par la démission à laquelle se hâte de consentir le marquis en échange d'un nouveau *modus vivendi* auquel est obligé de se rallier sa belle-mère.

Cette comédie amusante a été fort lestement enlevée par M. Noblet, le plus parisien et le plus charmeur de nos comédiens modernes; par M. Galipaux, d'une verve extraordinaire dans le rôle de l'emballé Pinteau; par M. Henry Mayer, artiste toujours si correct et si consciencieux; enfin par M<sup>mes</sup> Mathilde, Suzanne Desprès et Soris, de talent aussi sûr qu'agréable.

\* \*

Après les comédies purement amusantes empruntées au répertoire des théâtres de genre, la haute et intelligente administration directoriale du Théâtre de Monte Carlo nous a donné — en guise de préface aux prochaines représentations de la Comédie Française — le régal délicat d'une représentation unique d'une pièce nouvelle du Théâtre national de l'Odéon, jouée par ses créateurs. Cette pièce, *Colinette*, est l'œuvre de deux jeunes auteurs de talent, MM. Lenotre et Martin, qui tout en s'inspirant de la donnée de *Madame Sans-Gêne*, ont su rester originaux et vivement intéresser le public par l'anecdote historique, plus ou moins imaginaire, qu'ils ont habilement mise en scène. L'intrigue se déroule sous la Restauration, et le roi Louis XVIII y joue au dernier acte un très beau rôle où sa bonté, sa clémence et son bon sens sont mis en lumière avec une précision de traits qui fait honneur aux recherches et aux études historiques des deux auteurs.

L'interprétation a été parfaite. Le joli rôle de Colinette, femme d'un jeune colonel qui s'est compromis pour sauver un de ses anciens frères d'armes de l'Empire, ne saurait être rendu avec plus de charme et de naturel qu'en la délicieuse M<sup>me</sup> Yahne. Sa beauté, ses beaux yeux, son sourire et le timbre si pur de sa voix rendent bien compréhensible l'émotion du bon roi Louis XVI II qui accorde, avec autant d'esprit que de bonne grâce, le pardon que vient solliciter pour son mari cette mignonne Colinette.

M. Chelles a fait du vieux monarque de la Restauration une de ses plus célèbres créations et on ne saurait trop louer la dignité, la finesse et l'art plastique qu'il a mis dans la composition de ce rôle historique. A louer également sans réserve M<sup>ms</sup> Grumbach, MM. Rameau, Cornaglia et Ceatis, artistes de race qui font partie de l'état-major de l'excellente troupe du second Théâtre Français.

M.

## Chronique Sportive

### COURSES DU VAR

Première et Deuxième Journée

Les deux premières journées de nos courses annuelles sur l'hippodrome du Var ont été favorisées par une idéale température et par un ciel sans tache. Aussi, l'affluence mondaine a-t-elle été considérable, et le passage a-t-il été, pendant ces deux belles réunions, le rendez-vous de toutes les élégances et de toutes les personnalités mondaines en villégiature sur le littoral méditerranéen.

Au point de vue sportif, les courses n'ont pas eu un moindre succès, tant par le nombre des chevaux qui ont pris part aux diverses épreuves que par l'intelligente direction qui préside à l'organisation de ces grandes journées hippiques, tout s'est admirablement passé à la satisfaction du public et des nombreux sportsmen venus spécialement à Nice pour assister à ces réunions.

Voici les résultats des deux premières journées :

**PRIX BLONDIN** (Steaple-chase, à réclamer). — Disputée par un lot important de chevaux, cette épreuve d'ou-

verture a été enlevée par un outsider *Rouen*, battant *Princess Signal*, deuxième, et *Caboulot*, troisième.

**PRIX DE MONTE CARLO** (grande course de haies, handicap). — Après deux faux départs, l'habile starter, M. le comte de Chazelles, a réussi à grouper en un magnifique peloton les quatorze concurrents. *Valois* a aussitôt pris le commandement suivi par *Derby* et *Rameur*. Au saut de la première haie, *Nudolf*, le représentant allemand très soutenu par le ring, tombait. *Themistocle*, appartenant à M. Légrise, approchait peu à peu et finalement se plaçait en tête suivi de *Vigoureux*, deuxième, et *Trencsin*, troisième.

**PRIX MASSENA** (Course de haies). — Également très intéressante, cette dernière course de la journée a donné lieu à une lutte très vive dont *Balladin II* est sorti vainqueur, précédant *Valseur* et *Newcastle*.

La deuxième journée, peut-être encore plus brillante que la première par l'influence du grand public mondain et par la plus agréable des températures, a été en tous points des plus réussies. En voici le détail :

**PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL** (Course de haies, à réclamer). — Treize partants se sont rangés sous les ordres du starter. *Kye*, parti en tête, et *Brunello* sont tombés, *Fanny-Burney* a ensuite pris le commandement, mais au dernier tournant *Craig-Lee* venait sur le plat régler ses divers concurrents et s'adjugeait la première place. *Epouvante*, deuxième, *Exquise*, troisième.

**GRAND PRIX DE MONACO** (Steaple-chase, handicap). — Cette belle course a présenté un grand intérêt. La forte allocation et l'honneur en sont revenus à la *Belle-Ferrennière* qui avait déjà triomphé l'an dernier en cette même épreuve. Au départ, *Savoyard* s'est élancé en tête précédant *Fénelon II*. Au premier saut de la rivière l'ordre était le même, et *Cluny II* y tombait; en face, la *Belle-Ferrennière* passait devant *Caboulot*, *Savoyard* et *Colombo II*. Au deuxième passage de la rivière, la jument de M. d'Espous de Paul précédait *Caboulot*, *Colombo II* et *Rectitude* qui tombait. Le train s'accroissait avant le dernier tournant où *Colombo II* et la *Belle-Ferrennière* précédaient *Agar* et *Caboulot*. A l'entrée de la ligne droite, la course était circonscrite entre ces chevaux, et la dernière haie était franchie dans cet ordre: *Agar*, *Caboulot*, *Colombo II*. La *Belle-Ferrennière* venait sur la fin attaquer ces trois chevaux, et, malgré un bon retour de *Caboulot*, elle le battait d'une tête; *Colombo II* était placé troisième à deux longueurs; il précédait *Ménil-Jean* d'une longueur.

**PRIX DES ALPES-MARITIMES**. (Courses de haies). — Ce dernier prix a été pour *Rameur*, gagnant facilement le *Tétrarque* (deuxième) et *Trencsin* (troisième) devant *Yverdun*, *Pimpant* et les autres chevaux qui se sont disputé cette course finale.

En somme, ces deux journées ont commencé de la façon la plus brillante la série des grandes réunions sportives de cette saison.

## Lettre de Paris

Paris, 16 janvier.

Connaissez-vous rien de plus mélancolique que les joies de commande, à date fixe? L'usage en subsiste alors que le sentiment n'y est plus. C'est l'impression que m'a laissée le premier bal de l'Opéra. En contemplant cette foule rassemblée pour s'éjouir, je me rémémorais les paroles que les de Goncourt ont placées dans la bouche d'un personnage d'*Henriette Maréchal*, paroles plus actuelles que jamais :

« Savez-vous de quoi vous me faites l'effet d'ici, mes enfants? D'un magasin de rubans dans une hotte de chiffonnier, sauf le respect que je vous dois! Vous avez l'air d'un feu d'artifice dans un ruisseau, parole d'honneur! Ah! ça, pierrots que vous êtes, vous êtes encore pas mal serins! Comment! vous êtes la fleur de Paris, et voilà comment vous représentez le peuple le plus spirituel de la terre, la « gaieté française » et le vin de Champagne! Mais, saperlotte! « Ayez au moins l'air de vous amuser! »

Ce qui est vrai pour le bal de l'Opéra — ce prologue du vaudeville carnavalesque — l'est pour le Carnaval lui-même. Non pas que la badauderie parisienne se désintéresse de ce que Joseph Prudhomme appelait les « modernes saturnales ». Elle est immuable, la badauderie parisienne, et comme cristallisée dans ses illusions. Chaque année, quand viennent les jours gras — qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, que le froid durcisse les pavés ou que le dégel

les change en cloaque — avec un respect superstitieux des traditions, elle se répand par masses compactes et moutonniers, à travers les rues, le long des boulevards, poussant des ohé! ohé! sans échos, en quête de masques fabuleux et de cavalcades chimériques. Et chaque année, après ces journées de joie (!), quand sonne le couvre-feu, elle rentre au logis bredouille, un peu honteuse d'avoir joué les Sœur Anne, un peu dépitée contre elle-même, mélancolique et penaude comme ces braves gens qui, sortis de chez eux pour aller voir un spectacle nouveau, se sont cassé le nez contre une porte close sur laquelle le mot : « Relâche » flamboie en caractères géants. Car, s'il y a toujours un public pour cette comédie contemporaine des âges les plus reculés, il n'y a plus de pièces, il n'y a plus d'auteurs, il n'y a plus d'artistes. Thespis a remis son chariot. Le recrutement de la troupe nomade devient de jour en jour plus laborieux... si laborieux qu'on ne trouve même plus de figurants ni de comparses.

Et dire que ça n'empêchera point qu'on recommence l'an prochain! Décidément, je ne comprends plus que le Carnaval de Nice : c'est sous le beau soleil du Midi que le puissant monarque de la Folie est dignement révééré. C'est là que ses fidèles feront bien désormais de se rendre en pèlerinage.

Que deviennent les monuments de Beaudelaire et de Verlaine?

Sous la présidence de Stéphane Mallarmé, deux comités s'étaient successivement formés dans le but d'ériger les bustes de Baudelaire et de Verlaine au Luxembourg, jardin des poètes.

Voici plus de sept ans que s'est constitué le comité de Baudelaire; il a recueilli avec peine jusqu'à ce jour, cinq à six mille francs, alors qu'il lui en faut bien une douzaine de mille pour mener à bien l'entreprise. Comment trouver les trois ou quatre mille francs qui manquent? C'est la question que se posent anxieusement les organisateurs. On parlait bien d'une soirée théâtrale, d'un concert; mais l'expérience a trop bien prouvé que ces moyens étaient plus coûteux que lucratifs, et l'on cherche encore.

Il en est de même du monument de Verlaine, dont Mallarmé présidait aussi le comité, et pour lequel on a difficilement amassé cinq à six mille francs, sur dix mille nécessaires. Le comité vient d'apprendre avec joie que le ministre de l'instruction publique avait envoyé mille francs. On compte aussi sur une souscription de la ville de Paris...; mais il manquera néanmoins encore quelques mille francs. M. Catulle Mendès a promis d'organiser une représentation au bénéfice du monument, et, d'autre part le comité a reçu de plusieurs artistes français l'offre de contribuer à une vente prochaine d'œuvres d'art en faveur du monument.

Ajoutons que la souscription pour Verlaine est de nouveau ouverte et que le sculpteur Rodin est actuellement président du comité.

En attendant les artistes travaillent.

Rodin exécute le buste de Baudelaire. La tête seule du poète sera représentée, le cou se perdant dans une sorte de gaine. Autour, dans l'épaisseur du marbre apparaissent, personnifiés par des figurines, les inspirations et les sentiments qui dominent l'œuvre de Baudelaire.

Le sculpteur Rodo-Niederhausen a été, de son côté, chargé du monument de Verlaine. Sa conception est à peu près semblable à celle du maître Rodin. On connaît depuis longtemps le buste qu'il en avait précédemment exécuté, et qui a figuré au Salon du Champ de Mars. L'artiste a repris cette première œuvre, se contentant de la modifier quelque peu et d'orner sa base de quelques motifs et figures.

Il est à souhaiter que nous puissions bientôt admirer ces deux monuments, qui seront évidemment d'une haute valeur artistique, et que l'activité des organisateurs ne se bornera pas à de l'indifférence.

On va prochainement frapper, à la Monnaie, la médaille commémorative de l'élection de M. Félix Faure à la présidence de la République.

Cette médaille, commandée à l'éminent graveur Chaplain, mesurera soixante-douze millimètres de diamètre. Sur la face : le buste du Président, finement dessiné et d'une ressemblance parfaite. Au revers : la République française, drapée dans les plis du drapeau tricolore, qui annonce l'élection du Président; avec, dans le fond, une fugitive silhouette de la ville du Havre, puis les emblèmes du Travail et de la Paix.

Comme légende : « Félix Faure, élu par l'Assemblée Nationale, le 17 janvier 1895. »

Au total, une œuvre d'art admirable et qui fait le plus grand honneur à l'éminent graveur Chaplain.

Les coins qui serviront à la frappe de cette médaille

seront remis à la fin de ce mois à la direction de la Monnaie, et les exemplaires pourront être distribués dans le courant de février.

A signaler parmi les événements dramatiques de cette semaine, la première du *Roi de Rome*, cinq actes de MM. Pouvillon et d'Artois, au Nouveau Théâtre. Cette pièce a obtenu un assez vif succès et elle est traitée avec talent par des écrivains habiles : elle met en scène le jeune duc de Reichstadt, fils de Napoléon I<sup>er</sup>, maintenu à la Cour de Vienne et à qui la princesse Camerata vient proposer de reconquérir son empire par une audacieuse évasion. Il paraît que ce détail est historique. Le jeune duc accepte; il tentera cette aventure aidé de Chambert, un vieux de la vieille garde. Mais avant d'agir le voilà qui raconte — ô imprudence des amants — son projet à une dame de la Cour, Olga de Melk, qui est sa maîtresse. Celle-ci pour l'empêcher de partir le trahit; le duc de Reichstadt est mis aux arrêts; son complice Chambert va être fusillé si le duc ne le sauve en jurant par écrit qu'il renoncera à son titre de prétendant. Pour sauver Chambert, le roi de Rome se résigne à cette abdication. Une très belle scène, ici, a ému tous les spectateurs. Mais seul, sans amis, que deviendra le fils de l'Empereur? Il ne lui reste plus qu'à mourir. Et il meurt, en effet.

La pièce n'est pas mal jouée par MM. de Max et Bour, M<sup>mes</sup> Barbieri, Demongez et Maud-Henry. S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La répartition géographique des Esquimaux.** — *Die Natur* donne, d'après une communication de M. Walter au Musée national de Washington, quelques renseignements sur la répartition des Esquimaux. Cette race habite les côtes septentrionales de l'Amérique, le Groënland et les îles Aléoutiennes; ils se tiennent toujours sur le littoral, à l'embouchure des grandes rivières. Il y a deux branches : les Esquimaux de l'Est, qui habitent la côte N.-O. et la côte Est du Groënland, et les Esquimaux de l'Ouest, répartis sur la côte du Labrador.

Le nombre des Esquimaux est difficile à déterminer. On l'évalue à 11,000 pour le Groënland, à 1,100 pour la terre de Baffin, 2,000 pour le Labrador, 20,000 à Alaska et dans les îles Aléoutiennes, soit au total 34,000; non compris ceux qui se sont répandus le long des côtes septentrionales de l'Asie jusqu'au Kamtchatka.

**Le système de télégraphie sans fil.** — M. Lodge étudie dans un mémoire à l'*Institution of Electrical Engineers*, de Londres, les divers perfectionnements réalisés pour les communications télégraphiques sans fil.

Après un examen comparatif des méthodes principales employées jusqu'à présent : utilisation des ondes hertziennes et induction magnétique, M. Lodge propose un système basé sur le système de la résonance électrique de bouteilles de Leyde dites « syntoniques », c'est-à-dire ayant même fréquence de vibrations. Deux bouteilles de Leyde similaires et en connexion avec des courants similaires peuvent être « syntonisées », et chaque oscillation électrique dans l'une produira une oscillation électrique dans l'autre.

Pour la télégraphie, M. Lodge remplace la bouteille de Leyde par un condensateur à grande capacité, et le circuit de la bouteille devient une bobine d'induction horizontale à grande surface. Enfin la machine à influence est remplacée par un dynamo à courants alternatifs et l'appareil récepteur est greffé sur un train de relais téléphonique, de sorte que le diaphragme du dernier téléphone de ce train vibre avec suffisamment de violence pour faire un contact électrique qui, à son tour, puisse actionner un appareil télégraphique.

Avec les procédés ordinaires, on ne peut faire de transmissions à grande distance, à moins d'employer une force excessive ou une qualité extrêmement considérable de fils. Les conditions sont tout autres, par l'introduction de condensateurs dans les circuits d'expédition et de réception, et par leur réglage jusqu'à ce que chaque circuit soit mis d'accord avec la fréquence employée. Sitôt que la note correcte est atteinte, la self-induction est abolie. Les hautes fréquences deviennent particulièrement avantageuses. Il en résulte de grands avantages en augmentant l'épaisseur des fils,

chaque fois que l'on se propose de transmettre télégraphiquement à grandes distances.

**Procédés pour combattre les incrustations dans les chaudières.** — M. Daniloff étudie, dans *Oesterreichische Zeitschrift für Berg und Hüttenwesen* du 24 septembre, les divers procédés employés pour combattre avec succès l'incrustation des chaudières. Voici l'analyse que donne de cette étude *le Génie civil*.

On sait qu'il y a deux moyens différents pour arriver à ce résultat :

1<sup>o</sup> En purifiant l'eau avant son admission dans la chaudière ;

2<sup>o</sup> En faisant la purification dans la chaudière même par la transformation des matières incrustantes en boues facilement rejetables.

Dans les procédés du premier groupe l'auteur cite : les divers systèmes de filtres; l'utilisation des eaux de condensation, en ayant soin d'éliminer les huiles de graissage qu'elles contiennent; les réchauffeurs destinés non seulement à faire entrer l'eau à la température d'ébullition dans la chaudière, mais encore à jouer le rôle de purificateurs; enfin les purificateurs en action chimique, comme celui de Dervaux, à solution de soude, celui de Max Keidel aux rognures de zinc, celui de de Haën à lait de chaux et chlorure de baryum, etc.

Parmi les procédés du deuxième groupe décrits par l'auteur, nous mentionnerons d'abord l'emploi de matières comme la sciure de bois destinées, par le frottement produit sur les parois du générateur, à éviter les dépôts incrustants. La glycérine, le mélange Harris à base de paraffine, etc., peuvent jouer le même rôle. Les appareils divers de Stollwerk, de Kreis, de Lindemann, etc., sont tous disposés de manière à produire mécaniquement le dépôt des impuretés. Quant aux compositions chimiques imaginées pour purifier les chaudières, elles sont innombrables et sont souvent tenues secrètes par leurs inventeurs. Les noms de ces divers produits n'offrent d'ailleurs rien d'intéressant.

L'auteur termine en donnant quelques indications pour le nettoyage des chaudières dans le cas où l'on ne voudrait pas employer les moyens déjà cités. Il indique entre autres le badigeonnage au goudron, le badigeonnage au pétrole avec remise sous pression de la chaudière. L'évaporation du pétrole fait éclater les incrustations qui en étaient saturées.

Enfin le moyen le plus pratique est la purification à l'eau froide, qui n'est toutefois possible que lorsqu'on dispose de chaudières de secours. Les incrustations se saturent d'eau et, une fois dans cet état, sont faciles à éliminer.

**Le chemin de fer de la Jungfrau.** — *L'Electrician* de Londres donne une intéressante description du chemin de fer électrique de la Jungfrau dont la première section a été mise en service vers la fin de l'été dernier.

L'ancien chemin de fer du Wengern-Alp — à crémaillère, avec locomotives à vapeur — s'arrêtait au Petit-Scheidegg (2.032 mètres d'altitude), pour redescendre ensuite à Grindelwald de l'autre côté de la montagne. Le nouveau chemin de fer électrique part de la station du Petit-Scheidegg et monte au sommet de la Jungfrau sur la face Nord. Il comportera sept stations : Petit-Scheidegg, Glacier Eiger, Eiger-Wand, Mer de glace, Jungfrauoch, ascenseur, sommet (4.166 mètres).

La force motrice est empruntée à des chutes d'eau qui permettent d'engendrer un courant triphasé à 7.000 volts, courant qui est transmis par des conducteurs aériens à des stations de transformateurs établies au Petit-Scheidegg et au glacier Eiger pour fournir un courant de 500 volts. Les locomotives portent deux moteurs à induction actionnés directement par le courant triphasé à 500 volts. Les wagons à voyageurs sont aménagés pour 40 personnes; ils sont poussés et non remorqués.

On compte que le chemin de fer sera terminé en 1904.

*L'Administrateur-Gérant* : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

Par acte du quatre janvier courant, notaire M<sup>e</sup> BLANC, M. Jacques VÉRAN a cédé à M. Joseph DEL CORSO, négociant en bois à Nice, les divers objets

meubles, meubles et matériel servant à l'exploitation du fonds de commerce de marchand de vins qu'il faisait valoir à Monaco, rue de la Turbie, et toutes les marchandises, vins, liqueurs et alcools existant en magasin. Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans la huitaine en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco  
39, rue Grimaldi, 39

**A ADJUGER**

à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire  
le Jeudi 23 Février, à 3 heures de l'après-midi

UNE PROPRIÉTÉ DITE

**VILLA HERSILIA**

(ancienne VILLA DORMEUIL)

située à Monte Carlo, quartier des Moulins

Comprenant : Maison principale, bâtiment annexe et jardins d'agrément avec terrasses. Le tout d'une contenance de 1,700 mètres.

Ensemble le mobilier garnissant la villa.

Entrée principale sur le rond-point au prolongement de la rue du Portier.

Vue sur la mer, le Casino et les côtes d'Italie.

Mise à prix : **100,000 francs.**

Outre les charges, et notamment celle de prendre le mobilier pour **30,000 francs.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, Rue du Tribunal, 2

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco, le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur Louis-Emile LEMMENS, directeur de la succursale à Nice des Grands Magasins de la Place Clichy, demeurant à Nice, quartier Saint-Barthélemy, villa Monecy, ayant élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, a acquis de monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWIŁŁ, duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWIŁŁ, son épouse, demeurant ensemble à Paris, ayant élu domicile en la même étude,

Un lot de terrain situé à Monaco, quartier Saint-Michel, d'une superficie d'environ douze cent dix mètres carrés soixante-cinq décimètres carrés, confinant : au midi, à une impasse innommée et à l'avenue Saint-Michel ; au levant, à la même avenue Saint-Michel ; au nord, à une ruelle ; au couchant, à la villa des Œillets.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de cent vingt mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE SUR SAISIE**

Le lundi vingt-trois janvier courant, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, dans une villa sise à Monaco, circonscription de Monte Carlo, quartier de la Rousse, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant en : piano Hensel, tableaux, canapés, fauteuils, glaces, buffet, servante, table de salle à manger et chaises en chêne sculpté, armoires à glace, commodes, tables de nuit, chaises, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Ch. TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> L. BARBARIN, avocat à Monaco  
villa Mathilde, 7, rue Albert, Condamine

**AVIS**

M. Jean-Baptiste LESCURE, demeurant à Monaco, a acquis de M. Jean BARRAL, actuellement fabricant de boissons gazeuses, le fonds de commerce, débit de boissons et bar, qu'il exploitait à Monte Carlo, boulevard du Nord, maison Giaume, sous le nom de Bar-Hall.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à se faire connaître, dans le délai de huitaine, à M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat, sous peine de déchéance.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 8 au 15 janvier 1899

LA SPÉZIA, yacht à vap. <i>Varuna</i> , am. c. Trayler,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Sibarite</i> , angl. c. Trunor,	id.
PORTOFERAIO, b. <i>Angelo Padre</i> , it. c. De Dominici,	charbon.
SAN STÉFANO, bal. <i>Rosa Sole</i> , it. c. Zolezi Agostini,	id.
Id. bal. <i>Clémentina</i> , it. c. Schiane Salvator,	id.
CANNES, b. <i>Diva-Pougliano</i> , fr. c. Martella,	sablé,
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 8 au 15 janvier

MENTON, yacht à vap. <i>Normania</i> , angl. c. Saws.	sur lest.
VILLEFRANCHE, y. à v. <i>Veruna</i> , am. c. Trayler,	id.
CANNES, y. à v. <i>Sibarite</i> , angl. c. Trunor,	id.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Fortune</i> , fr. c. Dalbéra,	id.
Id. b. <i>Diva-Pougliano</i> , fr. c. Martella,	id.
Id. b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Dalbéra Baptistin,	id.
Id. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Gandillet,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr. c. Arnaud,	id.

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR**

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S<sup>t</sup>-Maur

Rue Grimaldi, n<sup>o</sup> 25 — Condamine

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

Grand choix de jouets, maroquinerie, articles de Paris.

Pour cause de cessation prochaine de commerce, un grand rabais sera fait sur toutes les marchandises du Grand Bazar.

Dernière saison de vente.

Nous ne saurions donc trop engager tous nos lecteurs et tous les étrangers en villégiature à Monte Carlo à profiter de cette occasion absolument unique.

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements Imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis trente-neuf ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines)....Fr.	> 75
L'Express-Rapide (Indicateur des trains de vitesse) imprimé en gros caractères.....	> 75
Livret-Chaix continental { 1 <sup>er</sup> vol., réseaux français.....	1 50
{ 2 <sup>e</sup> vol., services étrangers....	2 >
Livret-Chaix spécial de chaque réseau.....	> 40
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés)....	> 40
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte.....	> 50
Livret-Chaix spécial des Environs de Paris avec dix plans coloriés.....	1 >

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Janvier 1899	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	9	761.2	60.2	59.2	59.2	59.2	13.2	14.5	14.8	14.2				14.5	78
10	58.3	57.2	57.1	57.1	56.5	14.2	15.2	14.5	13.8	13.2	76	N.-E. léger	id.		
11	56.2	56.2	57.2	58.2	57.7	12.2	12.4	12.7	12.2	12.2	85	id.	Nuageux, pluie		
12	61.4	61.2	61.5	61.2	60.7	12.2	14.2	14.2	12.5	12.2	77	S.-O. léger	Variable		
13	57.4	58.2	57.8	58.2	57.5	12.2	14.2	14.5	13.2	13.2	83	id.	Beau.		
14	56.7	55.5	55.6	56.5	56.4	12.6	14.5	14.8	13.5	13.2	88	id.	id.		
15	61.2	62.2	62.2	61.7	61.6	12.5	14.9	15.6	14.2	13.5	90	id.	id.		
DATES						9	10	11	12	13	14	15			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	15.2	15.3	13.2	14.4	15.2	15.2	15.8	Pluie tombée : 15 <sup>mm</sup> , 1	
						Minima	13.2	12.8	11.6	11.2	11.5	12.2			

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. p<sup>r</sup> les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GICQUES GICQUEL. Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. GICQUES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.